

Cantine, TAP et accueil périscolaire

Contexte : Ce sont des services proposés par la mairie dans les écoles primaires de Châteaubriant. La restauration scolaire concerne toutes les écoles primaires de la ville, publiques et privées. Les Temps d'Accueil Périscolaires et l'accueil périscolaire sont assurés dans les écoles primaires publiques.

Objet de la délibération : Chaque année , le conseil municipal vote le tarif de ces trois services.

Moyens mis en œuvre : La restauration scolaire est gérée dans le cadre d'une délégation de service public ; environ 600 repas sont fournis par Océane en liaison froide .

L'accueil périscolaire est géré par la municipalité, de même que les TAP.

Opportunités :

Cantine : Lors de l'appel d'offres en 2014, le prestataire précédent n'a pas soumissionné et une seule proposition était recevable. La liaison froide est une solution pratique, sans risque pour la mairie.

TAP : Fond d'amorçage d'un montant de 50€/élève versé par l'Etat pendant 2 ans.

L'accueil périscolaire est subventionné par la CAF à condition que les tarifs tiennent compte du quotient familial.

Modes ou méthodes de réflexion de la municipalité:

Cantine : Tarif unique à 3,10€ en 2015-2016.

L'introduction du bio s'est faite suite à la mobilisation d'un groupe de parents en 2010, ce n'était pas une initiative municipale.

TAP : M.Hunault a bloqué leur mise en place pendant un an pour les « coordonner » au niveau intercommunal dans le cadre du PEDT ; alors que finalement chaque commune supporte leur organisation sur son territoire.

Calendrier du projet/Calendrier de la consultation et décision soumise au conseil municipal :

Les tarifs nous sont proposés en commission une à deux semaines avant le conseil municipal.

Cantine : pas de réflexion possible en amont sur un autre mode de tarification que le prix unique.

TAP et accueil périscolaire : une seule délibération pour les deux services ; le coût horaire est identique avec une tarification à l'heure (pour 1 h ¼) pour les TAP, au ¼ d'h pour l'accueil périscolaire.

Groupe accompagnement des élus : Echanges sur l'organisation des TAP, le prix de la cantine ; comparaison avec d'autres communes. Discussion sur la mise en place d'une cuisine centrale, projet de campagne électorale de LVC, repris par la communauté de communes.

Expression et vote des élus LVC en conseil municipal :

Cantine : Nous demandons une tarification au taux d'effort , plus juste. Nous interrogeons sur la cohérence d'une augmentation de 0,10€ alors que le prix de revient a diminué de 18 centimes !

Accueil périscolaire : Nous sommes satisfaits de la tarification au ¼ d'heure et non plus à la demi-heure .

TAP : Nous défendons la gratuité du service. Nous soulignons l'incohérence des arguments du maire pour justifier le retard dans leur mise en place (nécessité de l'accord des écoles privées et organisation soi-disant intercommunale).

Vote : Nous votons contre les tarifs cantine ; nous nous abstenons concernant les tarifs périscolaires et TAP alors que nous aurions voté pour les tarifs périsco s'ils avaient été dissociés des tarifs TAP.

Communication presse, site internet et réseaux sociaux :

3 communiqués de presse et un article dans Château mag à propos des rythmes scolaires et des TAP entre juin et septembre 2014.

Une question au conseil municipal de novembre 2014 sur la tarification de l'accueil périscolaire scolaire et des TAP.